



MODALITÉS D'INSCRIPTION

■ INSCRIPTION ET PAIEMENTS

Toute inscription sera suivie d'un dépôt équivalant à 30 % du prix total du circuit-caravane. Le solde sera prélevé 60 jours avant le départ.

■ ANNULATION ET REMBOURSEMENT

Si **vous** annulez, des frais seront retenus comme suit :

- De la date d'inscription à 85 jours du départ : 200 \$
- De 84 à 55 jours : perte du dépôt (30 %)
- De 54 jours à 36 jours : 50 %
- De 35 jours au départ : 100 %.

Si **nous** annulons (manque de participants minimum pour un circuit, recommandations gouvernementales, etc.), aucuns frais ne seront retenus et les remboursements seront effectués.

■ ASSURANCES

Voyages FQCC vous conseille fortement de vous assurer, tant médicalement que pour l'annulation et interruption de voyage. Il est de votre responsabilité de vérifier vos couvertures personnelles (carte de crédit, assurances privées, montants assurés et durée) afin de ne prendre aucun risque **imprévu** et d'en subir des pertes monétaires. Nous travaillons avec un assureur professionnel qui pourra vous offrir des forfaits ou produits à la carte.

■ FRAIS DE MODIFICATION DE PAIEMENT AVEC UNE CARTE DE CRÉDIT

Si vous changez de carte de crédit sur laquelle des prélèvements ont déjà été effectués par Voyages FQCC, une charge de 50 \$ sera appliquée pour couvrir les frais de transactions.

NOTE : Les tarifs, lieux de camping, trajets ou services peuvent changer sans préavis. Voyages FQCC ne peut garantir ses tarifs si des surcharges de carburant apparaissent (ex : croisière, billet d'avion), si les taxes (TPS, TVQ) augmentent ou si le taux de change prévu augmente de plus de 5 % depuis la date d'achat du circuit.

■ LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ

Le rôle de **Voyages FQCC** est de servir d'intermédiaire entre les participants et les fournisseurs utilisés (transporteurs, hôteliers, terrains de camping, etc.) Cependant, comme il lui est impossible d'exercer un contrôle direct sur eux, **Voyages FQCC** décline toute responsabilité en cas d'inexécution des services qu'ils ont acceptés de fournir ou d'erreur dans la prestation de ces services. Les participants reconnaissent qu'ils ont l'entière responsabilité et le contrôle total des véhicules récréatifs qu'ils utilisent. Ils reconnaissent aussi que les préposés de **Voyages FQCC** (chefs de caravane et serre-files) affectés aux circuits ont une fonction d'encadrement et de soutien à leur endroit. Les participants comprennent que les itinéraires passent par des régions où les us et coutumes, les normes et règlements, et la qualité des services offerts par les fournisseurs diffèrent beaucoup de ceux qui ont cours dans le pays ou dans la région qu'ils habitent. **Voyages FQCC** se dégage, en conséquence, de toute responsabilité quant à toute réclamation pour perte, dommage, retard, maladie, blessure, incommodité, perte de jouissance, anxiété, découlant des causes majeures suivantes :

- a) fautes, négligence ou omission de la part des fournisseurs de services touristiques, des transporteurs aériens ou terrestres, des hôteliers, des terrains de camping, etc. et de leur personnel ;
- b) maladie, vol, grève, panne mécanique, quarantaine, contraintes gouvernementales, conditions météorologiques ou toute autre cause indépendante de sa volonté ;
- c) défaut du passager de se munir d'un CB et/ou d'obtenir les documents de voyage requis (passeport civil et passeport vaccinal en règle, vaccins pour animaux, etc.) et de se munir d'un GPS Garmin. L'absence ou la défectuosité d'un CB peut entraîner la mise à l'écart lors des déplacements sur la route, en équipe ;
- d) tout retard du voyageur, quel qu'en soit le motif, le jour du départ ;
- e) retard ou délai d'un transporteur aérien ou terrestre ;
- f) dommages matériels, perte de biens et vols ;
- g) blessures personnelles, maladies, troubles psychologiques ou psychiques, inconforts ou décès pour quelque cause que ce soit, incluant maladie tropicale, empoisonnement alimentaire, accident en cours de transport, incendie, guerre, terrorisme, insurrection, etc. ;
- h) annulation du voyage, diminution de jouissance, changement à l'itinéraire ou aux destinations, fin prématurée du voyage, etc. pour cause de conflit armé, guerre, troubles politiques, etc. ;
- i) renvoi du circuit-caravane pour manquement aux codes d'éthique et de conduite du participant.

Les tarifs, dates, itinéraires et horaires des circuits sont sujets à changement sans préavis. Les villes ou étapes décrites aux dits circuits-caravanes ne sauraient en aucun cas être considérées comme critères déterminants à votre réservation. Les itinéraires, visites, hébergements ou modes de transport sont sujets à modification en cours de circuit, de même que les chefs de caravane ont l'autorité de décider en tout temps d'effectuer des modifications ou substitutions pour causes majeures : une telle décision étant finale et sans recours contre **Voyages FQCC**. Si une ou des causes majeures entraînent des coûts supplémentaires, ceux-ci seront à la charge du participant.

Rendez-vous sur www.voyagesfqcc.ca pour vous inscrire